

Dossier de pré-réservation 2025

Séjours à la Base de Loisirs de Saint Leu d'Esserent Pour les enfants de 7 à 11 ans

Séjour(s) souhaité(s) : 07 au 11 juillet (5 jours) 15 au 18 juillet (4 jours)

(Par ordre de préférence de 1 à 4) 21 au 25 juillet (5 jours) 28 juillet au 1^{er} août (5 jours)

Renseignements concernant l'enfant

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Adresse postale : _____

Ecole fréquentée 2024/2025 : _____

Mon enfant a fréquenté durant l'année scolaire 2024/2025 :

- Le dispositif passerelle
- L'accueil de loisirs Max Drains à Pont Sainte Maxence
- L'accueil de loisirs Jules Ferry à Pont Sainte Maxence
- L'accueil de loisirs de Brenouille
- L'accueil de loisirs de Verneuil en Halatte
- L'accueil de loisirs de Pontpoint

A quelle période ? Pendant les vacances de :

- Été 2024
- Toussaint 2024
- Noël 2024
- Hiver 2025
- Printemps 2025

Renseignements concernant les responsables légaux

Noms des responsables légaux : _____

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____

Je soussigné (e) Mme - M. _____ responsable de l'enfant _____, certifie sur l'honneur que les informations fournies sur cette fiche de pré-réservation sont exactes. J'atteste avoir informé la structure organisatrice de tous les éléments nécessaires à la bonne prise en charge de mon enfant.

Fait à _____, le _____

Signature des représentants légaux :

Pour information

- **L'enfant doit avoir :**
 - 7 ans révolus le jour du départ,
 - moins de 12 ans lors du séjour.
- **Une attestation d'aisance à la pratique des activités aquatiques et nautiques** sera demandée pour chaque enfant participant aux séjours.
→ **À noter** : si votre enfant a participé à un séjour organisé à la Base de Loisirs de Saint-Leu-d'Esserent en 2023 ou 2024, il est inutile de transmettre à nouveau ce document.
- **La confirmation** (uniquement pour les inscriptions validées) sera adressée **au plus tard le vendredi 30 mai 2025**.
- **Un entretien individuel** pourra être proposé aux parents et à l'enfant concerné **en amont du séjour**, si ce dernier a rencontré des difficultés de comportement ou des situations particulières lors d'un précédent séjour ou sur l'un des dispositifs d'accueil du service enfance fréquenté.
- **Les parents et les enfants** seront ensuite conviés à une **réunion de présentation des séjours, avec un choix entre deux dates proposées**.

**Ce dossier est à retourner complet avant le 23 Mai 2025
au Pôle Services Intercommunal, 1 place Le Châtelier,
BP 40256 – 60 722 PONT-SAINTE-MAXENCE
ou par mail à poleservices@ccpoh.fr**

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.